



Un Fablab solidaire à Montreuil

INSERTION Dans la Cité de l'Espoir, le Fablab solidaire « La Verrière » ouvre ses portes et des perspectives aux habitants de ce quartier prioritaire de la Politique de la Ville en leur donnant les moyens matériels de laisser s'exprimer leur créativité.

Dans les quartiers populaires, la créativité se heurte parfois à une barrière matérielle : celle de l'accès ou plutôt du manque d'accès à des équipements souvent coûteux, notamment dans le domaine de la création numérique. Une barrière que lève le Fablab solidaire « La Verrière » inauguré mardi dans la Cité de l'Espoir, ce quartier prioritaire de la Politique de la Ville de Montreuil.

Dans un espace de 260 m², situé en plein cœur de la ville, ce Fablab met à disposition des habitants de ce quartier (et de ceux de la Cité Jean Moulin) des outils et machines d'artisanat traditionnel (menuiserie, couture...) et des

Jusqu'au 31 juillet, le Fablab accueille dix Séquano-dionysiens de 18 à 25 ans, engagés dans le Parcours E-FABRIK : une formation (de 500 heures, labellisée Grande Ecole du Numérique) à la fabrication numérique appliquée au handicap. Plus d'infos sur le site : www.efabrik.fr

« Aider les personnes à se prouver qu'elles sont capables »

machines à commande numérique (imprimantes 3D, découpeuse laser...) pour leur permettre de mener à bien leur projet ou plus simplement de s'initier à des disciplines et pratiques telles que la conception 3D, la découpe laser, l'impression 3D, la programmation, l'électronique, la menuiserie... Pour les accompagner des initiations et des ateliers sont organisés, de même que des formations à destination des publics vulnérables ou en inser-

tion. « Nous sommes là pour donner confiance et aider les personnes qui viennent nous voir au Fablab à se prouver qu'elles sont capables et qu'elles peuvent le faire », insiste Frédérique Tissier, la responsable de ce Fablab qui entend également répondre aux besoins des associations locales (conception et fabrication de signalétique, de décor, d'outils pédagogiques...). Ses portes sont aussi grandes ouvertes aux professionnels. Il accueillera d'ailleurs des créateurs d'entreprise en coworking à partir de septembre. Ce lieu a été créé à l'initiative de l'association « La Fabrique de l'Espoir » (cofondée par la Ville de Montreuil et la manufacture solidaire et collaborative « ICI Montreuil ») avec le soutien financier de la Fondation Orange, de la

Fondation de France, de la Fondation Vinci, de la Ville de Montreuil et de la Région. Il bénéficie aussi du concours et de l'expérience des associations d'éducation populaire scientifique « Les Petits Débrouillards » et TRACES, et des associations de prévention-insertion « Rues et Cités » et Aurore. « ICI Montreuil sait gérer un Fablab mais pas les publics en difficulté. Pour les associations, c'est l'inverse. C'était donc important de réunir ces associations afin de proposer la meilleure équipe qui soit pour ce projet », explique Nicolas Bard, le cofondateur d'« ICI Montreuil » et président de « La Fabrique de l'Espoir ».

www.fablab-laverriere.org

La maire s'oppose à la coupe d'arbres pour le métro

Meriem Derkaoui a pris un arrêté pour empêcher ces coupes envisagées dans le cadre du chantier du Grand Paris Express.

AUBERVILLIERS

Le métro oui, mais pas à n'importe quel prix. Si à Aubervilliers, on attend de pied ferme la future ligne 15 du Grand Paris Express, on n'est pas prêt à tous les sacrifices. La Société du Grand Paris en fait l'expérience. L'entreprise publique en charge de la réalisation du futur métro de banlieue avait envisagé d'abattre des arbres dans le square de la Maladrerie pour les besoins du « chantier du siècle ». La réaction ne s'est pas fait attendre. « Ce projet brutal a soulevé une indignation et contestation légitimes des habitantes et habitants du quartier, des associations et de la municipalité », rapporte la maire (PCF) Meriem Derkaoui qui a pris un arrêté contrariant ces abattages. « Au-delà de l'indispensable préservation des arbres, devenue une urgence environnementale, le caractère arboré du square de la Maladrerie en fait un patrimoine architectural classé qu'il convient de protéger, justifie l'élue dans



Meriem Derkaoui, la maire (PCF) d'Aubervilliers. © FC/archives

un communiqué. Les grands projets d'aménagement et de transport (...) ne peuvent se réaliser au détriment des procédures de protections environnementales régies par la Charte de l'environnement. Ils doivent également tenir compte désormais des nouvelles orientations de la municipalité qui a fait le choix d'inscrire dans le nouveau PLU intercommunal adopté en 2019, le renforcement de la végétalisation et le développement de nouveaux espaces verts. Ce projet de territoire, destiné à s'adapter aux nouveaux défis écologiques, est au cœur de notre action municipale. »

Plaine Commune

Des entreprises engagées pour le territoire

EN BREF La charte entreprise-territoire de Plaine Commune compte deux nouveaux signataires : la société Logifilm (spécialisée dans la location de matériels logistiques et de véhicules pour les tournages) et l'école d'ingénieurs Supmecca. Quatre entreprises ont par ailleurs renouvelé leur engagement en faveur de ce dispositif qui, depuis 2005, invite les acteurs économiques à mener des actions pour le développement local (parrainage de jeunes, achats responsables, sous-traitance locale...). A savoir, l'entreprise de transport d'œuvres d'art André Chenue, l'entreprise d'installations électriques Entra, la société de nettoyage industriel Services puissance 7, et Veepee (ex-vente-privee.com), le spécialiste de la vente sur Internet de produits de grandes marques.

Transports

La nouvelle branche du Tramway 4 à l'essai

Les premiers essais des nouvelles rames qui circuleront en décembre sur la nouvelle branche du T4, entre Les Pavillons-sous-Bois et Montfermeil, ont commencé lundi 15 juillet. Le T4 assure aujourd'hui une liaison entre Bondy et Aulnay-sous-Bois. Cette seconde branche permettra de rejoindre Montfermeil depuis Bondy. Elle desservira Livry-Gargan et Clichy-sous-Bois.

L'ancien maire espère reprendre son siège



Didier Mignot a été maire de la commune de 2008 à 2014. © DR

LE BLANC-MESNIL

Didier Mignot (PCF) tentera de récupérer son siège de maire du Blanc-Mesnil l'an prochain. C'est ce qu'a confirmé l'actuel conseiller régional et élu municipal d'opposition, cette semaine, dans les colonnes du Parisien. Elu sur la liste d'union de gauche de Daniel Feurtet en 2008, Didier Mignot avait pris la tête de la ville, avant d'être battu, en 2014, par l'actuel maire (ex-LR) Thierry Meignen. Lequel s'était imposé avec 209 voix d'avance. Un score serré mais moins que les 45 voix qui avaient permis au PCF de l'emporter six ans plus tôt. Thierry Meignen n'a, de son côté, pas (encore ?) officialisé sa candidature.